
Recensement en bref

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 4 octobre 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 octobre 2023

N° 98-200-X au catalogue, numéro 2021015

ISBN 978-0-660-67675-3

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Faits saillants

- En moyenne, les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur ont connu une augmentation de leur revenu d'emploi de 2019 à 2020, pendant la première année de la pandémie de COVID-19, tandis que celles dont le niveau de scolarité était inférieur au baccalauréat ont connu des baisses au cours de la même période.
- En moyenne, les augmentations des prestations de remplacement du revenu du gouvernement — la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et les prestations connexes, et l'assurance-emploi — ont plus que compensé les baisses de revenu d'emploi pour tous les groupes, à l'exception des hommes détenant un certificat d'apprenti.
- Contrairement à ceux des autres provinces, en moyenne, les habitants de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador détenant un baccalauréat ou un grade supérieur ont connu une baisse de leur revenu d'emploi.

Introduction

Les pertes d'emplois liées à la pandémie ont particulièrement touché les personnes dans certains secteurs qui offrent généralement des revenus moins élevés, comme ceux des services d'hébergement et de restauration et des services administratifs et de soutien¹. Cela a donné lieu à certaines préoccupations, quant à savoir si la pandémie a aggravé les disparités de revenu présentes au Canada. Les analyses des données sur le revenu ont révélé que, bien que les populations à faible revenu aient connu des baisses plus importantes de leur revenu d'emploi, celles-ci ont été compensées par les prestations d'assurance-emploi et les prestations de la relance économique liées à la COVID-19. Cela a donné lieu à une réduction globale de l'inégalité des revenus en 2020 par rapport à 2019².

Une question connexe est de savoir si la pandémie a élargi l'écart salarial entre les personnes dont les niveaux de scolarité sont différents. En général, des niveaux de scolarité supérieurs sont associés à une rémunération plus élevée³. De plus, le niveau de scolarité était associé à la sécurité d'emploi pendant la pandémie. L'Enquête sur la population active a révélé que les baisses du taux d'emploi de février à avril 2020, soit au cours des premiers mois de la pandémie, étaient plus importantes chez les personnes âgées de 25 à 64 ans dont le niveau de scolarité était inférieur au baccalauréat (11,7 points de pourcentage), par rapport aux personnes du même groupe d'âge qui détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur (6,9 points de pourcentage). Les taux d'emploi des personnes dont le niveau de scolarité était inférieur au baccalauréat ne sont pas revenus aux niveaux prépandémie avant l'automne 2021, alors qu'ils sont revenus aux niveaux prépandémie à la fin de 2020 pour les personnes qui détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur⁴.

Ces disparités sont liées aux différences relatives aux types d'emplois occupés par des personnes ayant différents niveaux de scolarité. Les personnes qui touchent un revenu plus élevé et celles qui détiennent un baccalauréat ou un grade supérieur sont plus susceptibles de travailler dans des secteurs ayant une capacité de télétravail élevé, comme les services professionnels, scientifiques et techniques, qui se sont rapidement remis de la pandémie⁵. Ces personnes sont également plus susceptibles d'occuper des emplois « à triple protection ». Les emplois à triple protection désignent les emplois permanents plutôt que les emplois temporaires ou occasionnels; les emplois qui ne peuvent être facilement automatisés; et les emplois qui sont résistants aux pandémies, puisqu'ils

1. Statistique Canada (2020b). Voir aussi le tableau 98-400-X2016364 du Recensement de 2016.

2. Statistique Canada (2022).

3. Statistique Canada (2017).

4. Enquête sur la population active, tableau 14-10-0019-01.

5. Statistique Canada (2021a) et Statistique Canada (2021b).

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

conviennent mieux au travail à distance, sont compatibles avec la distanciation physique ou sont jugés essentiels par les autorités⁶. En revanche, les personnes dont le niveau de scolarité est inférieur au baccalauréat sont plus susceptibles de travailler dans des secteurs comme la construction, le commerce de détail, le transport et l'entreposage, ainsi que les services d'hébergement et de restauration. Ces secteurs dépendent davantage sur le travail en présentiel et sont donc plus touchés par les fermetures et les autres politiques, comme les règles de distanciation physique⁷.

Le présent article vise à tirer parti des constatations du recensement précédent concernant les effets de la pandémie sur l'égalité des revenus en examinant les variations du revenu selon les niveaux de scolarité détaillés et le genre. L'article porte sur trois sources de revenus : les revenus d'emploi; les prestations de remplacement du revenu (à savoir, les prestations d'urgence et de relance économique liées à la COVID-19 et les prestations d'assurance-emploi); et la combinaison de ces deux sources de revenus, appelée le revenu lié au marché du travail. Il permettra de mieux comprendre les variations du revenu d'emploi chez les personnes ayant différents niveaux de scolarité et la mesure dans laquelle les prestations gouvernementales ont compensé les pertes de revenu d'emploi. Les données du Recensement de 2021 fournissent aussi d'autres renseignements importants, comme le principal domaine d'études et la province de résidence des personnes, et le fait qu'elles vivent ou non dans un centre urbain. Cela permettra de faire la lumière sur la relation entre la scolarité et le revenu pendant la première année de la pandémie.

La population cible de cet article comprend les personnes qui étaient âgées de 25 à 64 ans au moment du recensement, en mai 2021, et qui touchaient un revenu d'emploi non nul⁸ en 2019 ou en 2020. Les personnes qui touchaient un revenu d'emploi en 2019, mais qui n'en ont touché aucun en 2020 (ou, plus rarement, l'inverse) sont donc comprises, car les baisses du revenu qu'ont connues les personnes qui sont passées d'une situation où elles touchaient un certain revenu d'emploi avant la pandémie à une situation sans revenu d'emploi en 2020 forment une part importante du tableau des revenus. Les chiffres sur le revenu de 2019 sont ajustés pour tenir compte de l'inflation et sont exprimés en dollars constants de 2020. Les données sur la scolarité et les autres variables non liées au revenu sont fondées sur la situation d'une personne en mai 2021. Ainsi, pour une petite proportion de la population ayant obtenu un diplôme de 2019 à mai 2021, leur niveau de scolarité en mai 2021 ne correspondra pas à leur niveau de scolarité en 2019. On ne s'attend pas à ce que ce facteur ait une incidence sur les tendances générales observées dans les données.

De 2019 à 2020, le revenu d'emploi a augmenté chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, mais a diminué chez les personnes ayant un niveau de scolarité inférieur

Les effets de la pandémie sur les revenus d'emploi des Canadiens et Canadiennes ont varié considérablement selon les niveaux de scolarité. En moyenne, les personnes ayant un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat ont vu leur revenu d'emploi diminuer, tandis que celles détenant un baccalauréat ou un grade supérieur ont vu leur revenu d'emploi augmenter. La même tendance a été observée chez les femmes et chez les hommes (graphique 1)⁹.

6. Frenette et Morissette (2021).

7. Statistique Canada (2020a) et Statistique Canada (2020b). Voir aussi les tableaux 98-10-0455-01 et 98-10-0588-01 du Recensement de 2021.

8. Le terme « non nul » fait référence à un revenu d'emploi positif ou négatif. Les travailleurs autonomes peuvent avoir un revenu net négatif provenant d'un travail autonome.

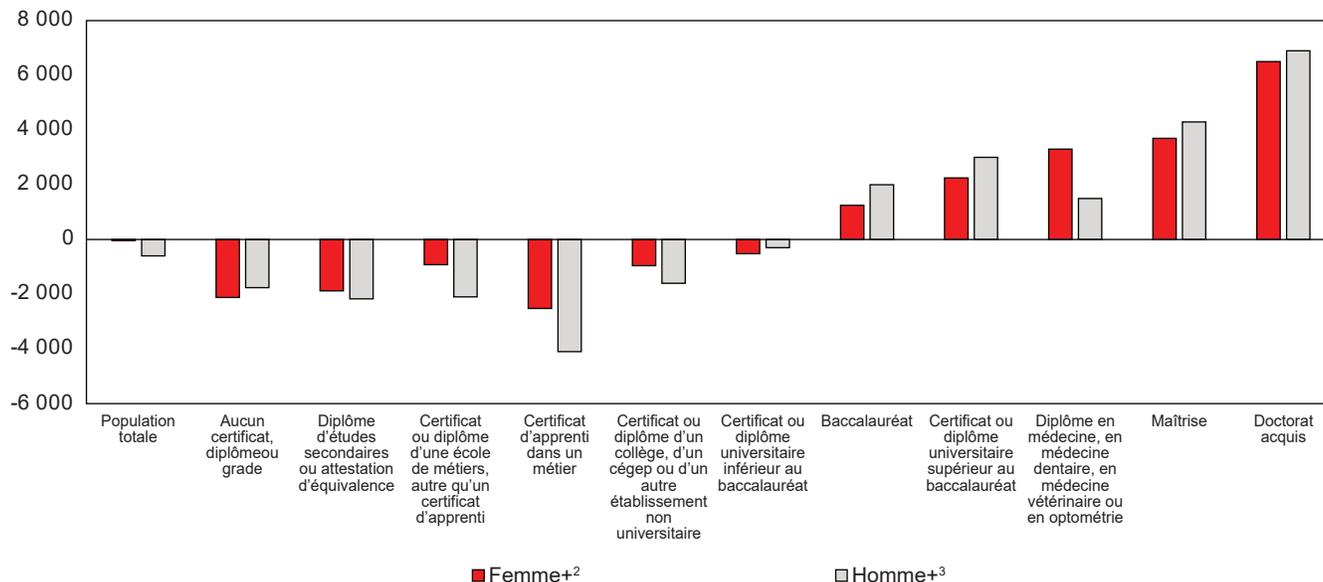
9. Pour obtenir plus de renseignements contextuels sur le nombre de personnes et la part de la population à chaque niveau de scolarité, voir le tableau 98-10-0384-01 du Recensement de 2021.

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Graphique 1

Variation du revenu moyen d'emploi de la population de 25 à 64 ans, de 2019 à 2020, selon le niveau de scolarité et le genre¹

dollars constant de 2020 (\$)



1. Étant donné la petite taille de la population binaire, il est parfois nécessaire d'agrèger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

2. Cette catégorie comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

3. Cette catégorie comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En général, les personnes ayant les plus faibles niveaux de scolarité ont enregistré des baisses du revenu d'emploi plus importantes, et les personnes ayant atteint les plus hauts niveaux de scolarité ont affiché les hausses du revenu d'emploi les plus importantes. Par exemple, les personnes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade d'études postsecondaires ou ayant les études secondaires comme niveau de scolarité le plus élevé ont connu des baisses du revenu d'emploi plus importantes que celles qui détenaient un diplôme d'études collégiales ou un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat. À l'opposé, les personnes titulaires d'un doctorat acquis ont connu les plus fortes hausses du revenu d'emploi, et il a augmenté de 6 500 \$ (+8,1 %) chez les femmes et de 6 900 \$ (+6,6 %) chez les hommes.

Toutefois, la variation du revenu d'emploi moyen est un chiffre agrégé. À chaque niveau de scolarité, certaines personnes ont connu une baisse du revenu d'emploi, tandis que d'autres ont connu une hausse. Les personnes ayant un niveau de scolarité plus faible étaient plus susceptibles d'enregistrer une baisse de revenu, ce qui explique en grande partie la différence dans la variation du revenu d'emploi moyen entre les groupes de scolarité. Le revenu d'emploi a diminué chez plus de la moitié des personnes dont le niveau de scolarité le plus élevé était aucun certificat, diplôme ou grade (56,1 %) ou un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence (52,8 %). Le revenu d'emploi a aussi diminué pour près de la moitié de personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme collégial (49,0 %), pour plus des deux cinquièmes des personnes détenant un baccalauréat (42,2 %), et pour plus du tiers des personnes titulaires d'un doctorat acquis (35,1 %).

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Il s'agit d'un indicateur important du lien entre le niveau de scolarité et la sécurité d'emploi pendant la pandémie, qui est en partie attribuable au fait que les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé étaient plus en mesure de travailler à distance. En mai 2021, plus de la moitié (52,9 %) des travailleurs âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un doctorat acquis travaillaient à partir de leur domicile¹⁰, par rapport à 39,4 % de ceux titulaires d'un baccalauréat, à 22,7 % de ceux titulaires d'un certificat ou d'un diplôme collégial, à 15,5 % de ceux dont le plus haut niveau de scolarité était le secondaire, et à 8,8 % de ceux qui n'avaient pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Toutefois, les plus fortes baisses du revenu d'emploi moyen ont été observées chez les personnes ayant un certificat d'apprenti (graphique 1). Des proportions plus importantes d'hommes et de femmes titulaires d'un certificat d'apprenti ont vu leur revenu d'emploi diminuer (57,2 % des femmes et 56,0 % des hommes) par rapport aux personnes ayant tout autre niveau de scolarité. Cela s'explique probablement par le fait que leur emploi pouvait rarement être effectué à distance. Seulement 7,5 % des titulaires d'un certificat d'apprenti travaillaient à domicile en mai 2021, une proportion plus faible que pour tout autre niveau de scolarité. De plus, parmi les hommes titulaires d'un certificat d'apprenti qui ont vu leur revenu d'emploi diminuer la baisse moyenne était de 17 800 \$, ce qui représente une baisse plus importante que celle de tout autre groupe ayant un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat. L'ampleur de la diminution est probablement attribuable aux revenus moyens élevés observés avant la pandémie chez les hommes titulaires d'un certificat d'apprenti (69 700 \$). Ces revenus moyens étaient plus élevés que ceux de tout autre groupe d'hommes ou de femmes dont le niveau de scolarité était inférieur au baccalauréat. Une personne qui touche un salaire élevé et qui est sans travail pendant un mois affichera une plus grosse perte qu'une personne qui reçoit un salaire peu élevé et qui est sans travail pendant la même période.

Parmi les diplômés en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, les situations variaient grandement. Près de la moitié des hommes (48,3 %) et des femmes (46,8 %) ayant ce niveau de scolarité ont vu leur revenu d'emploi baisser, soit une proportion plus élevée que pour n'importe quel autre groupe titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. Les fermetures des cabinets de dentistes et d'optométristes pendant certaines parties de la pandémie, et les annulations de certaines chirurgies ont été à l'origine de ces baisses du revenu d'emploi. À l'inverse, l'autre moitié a connu des hausses du revenu d'emploi, possiblement attribuables à la forte demande de médecins pendant la pandémie ou aux heures supplémentaires. Les personnes qui ont vu leur revenu d'emploi diminuer ont enregistré des baisses particulièrement importantes (-35 600 \$ chez les hommes et -26 800 \$ chez les femmes). Les personnes qui ont connu des hausses de leur revenu d'emploi ont affiché des augmentations tout aussi importantes (+36 000 \$ chez les hommes et +29 700 \$ chez les femmes). Dans les deux cas, les variations étaient plus marquées que celles observées chez les personnes ayant tout autre niveau de scolarité.

Les augmentations des prestations de remplacement du revenu compensent largement les baisses du revenu d'emploi chez les personnes dont le niveau de scolarité est inférieur au baccalauréat

Au début de la pandémie, en réponse aux fermetures d'entreprise et aux pertes d'emplois, le gouvernement a fourni un soutien au revenu par l'entremise d'un certain nombre de prestations d'urgence et de relance économique, comme la [PCU](#) et la [Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants \(PCUE\)](#). La combinaison des prestations d'urgence et de la relance économique fédérales liées à la COVID-19¹¹ en 2020 et des prestations

10. Les titulaires d'un doctorat occupaient fréquemment des emplois dont les fonctions pouvaient être exercées à distance. Par exemple, environ le quart des travailleurs âgés de 25 à 64 ans ayant un doctorat travaillaient comme professeurs et chargés de cours d'université (Recensement de 2021, tableau 98-10-0403-01).

11. Les prestations liées à la COVID-19 visées par la présente section sont la PCU, la PCUE, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique.

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

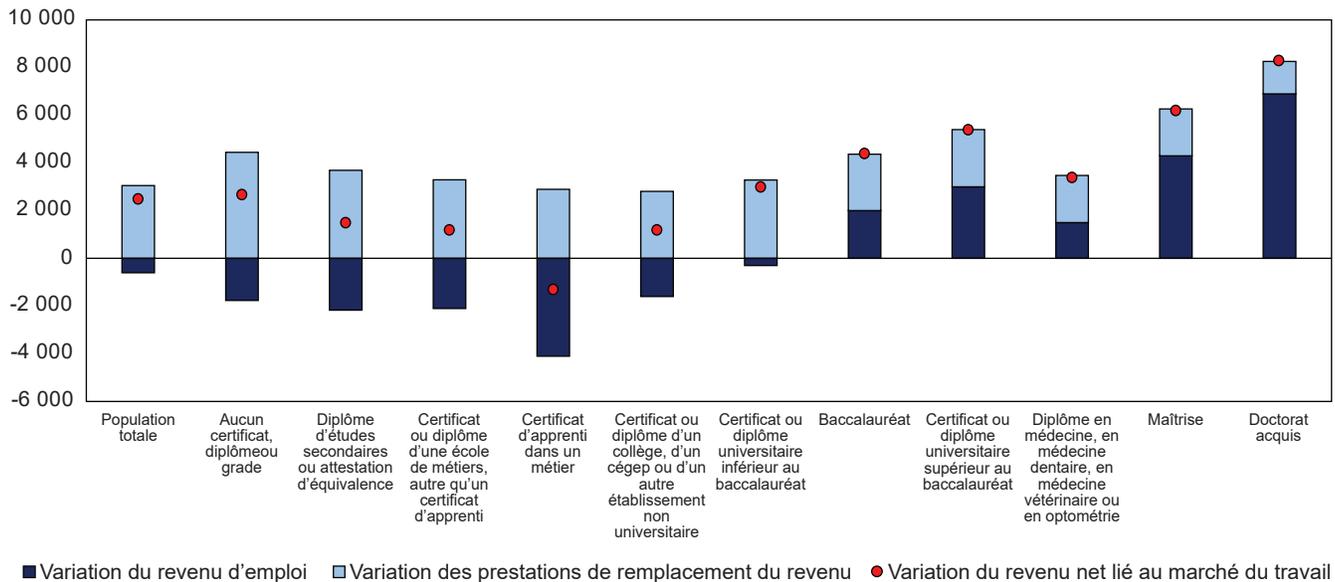
d'assurance-emploi en 2019 et 2020 est appelée « prestations de remplacement du revenu ». La combinaison du revenu provenant de ces prestations et du revenu d'emploi est appelée « revenu net lié au marché du travail ».

Les augmentations moyennes des prestations de remplacement du revenu de 2019 à 2020 étaient plus importantes chez les personnes ayant un niveau de scolarité plus faible (graphiques 2 et 3). Cela s'explique par le fait que les personnes qui avaient des niveaux de scolarité plus faibles, comme il a été mentionné précédemment, étaient plus susceptibles de connaître une baisse de leur revenu d'emploi, et les prestations visaient à compenser ces baisses. Les différences selon le niveau de scolarité au chapitre des augmentations moyennes des prestations de remplacement du revenu de 2019 à 2020 étaient principalement attribuables à la proportion de personnes à chaque niveau de scolarité ayant reçu des prestations accrues de remplacement du revenu. La proportion de personnes qui ont touché davantage de prestations de remplacement du revenu en 2020 qu'en 2019 variait d'environ la moitié (50,4 %) chez les personnes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade à 28,6 % chez celles titulaires d'un baccalauréat et à 17,5 % chez celles titulaires d'un doctorat acquis. Cette tendance a été observée autant chez les femmes que chez les hommes. Les femmes détenant un certificat d'apprenti, dont un grand nombre détenaient des certificats dans des domaines durement touchés par la pandémie, comme les services culinaires ou la coiffure, étaient les plus susceptibles de connaître une augmentation des prestations de remplacement du revenu (56,1 %), tandis que c'était le cas pour 41,8 % des hommes détenant un certificat d'apprenti.

Graphique 2

Variation du revenu d'emploi, des prestations de remplacement du revenu et du revenu net lié au marché du travail des hommes de 25 à 64 ans, de 2019 à 2020, selon le niveau de scolarité

dollars constant de 2020 (\$)



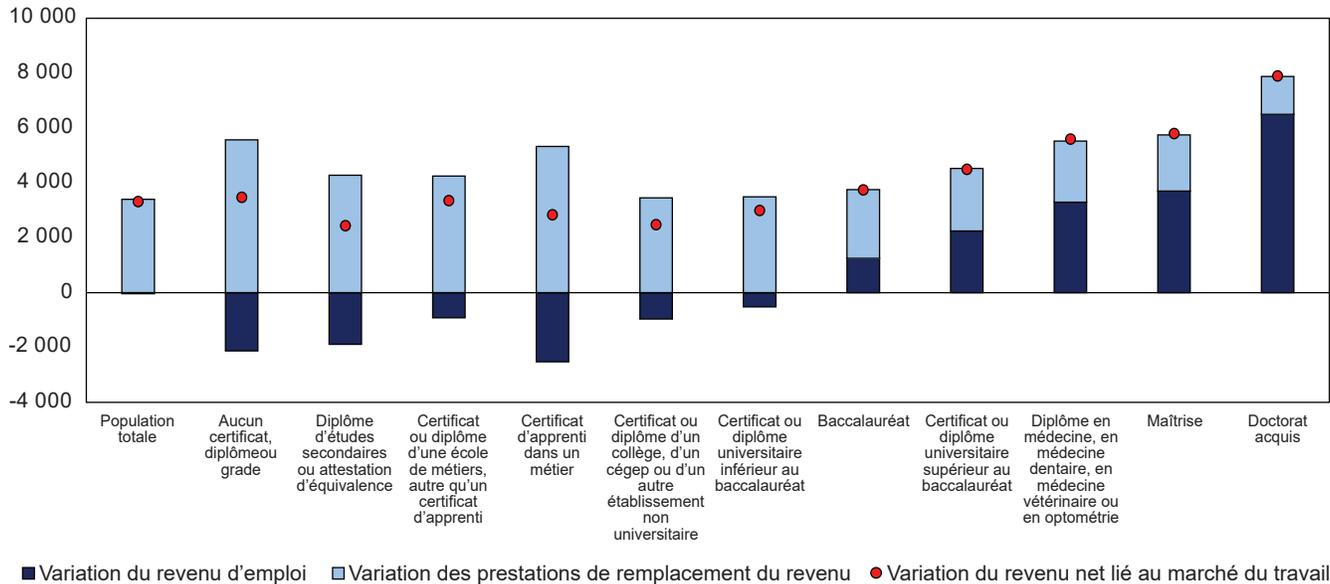
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Graphique 3

Variation du revenu d'emploi, des prestations de remplacement du revenu et du revenu net lié au marché du travail des femmes de 25 à 64 ans, de 2019 à 2020, selon le niveau de scolarité

dollars constant de 2020 (\$)



Source: Statistics Canada, Census of Population, 2021.

Conformément aux [résultats présentés dans la diffusion des données sur le revenu du Recensement de 2021](#), les prestations de remplacement des revenus ont, en moyenne, contrebalancé les baisses du revenu d'emploi de 2019 à 2020. Parmi les personnes dont le niveau de scolarité était inférieur au baccalauréat, les augmentations moyennes des prestations de remplacement du revenu étaient plus importantes que les baisses moyennes du revenu d'emploi, ce qui a entraîné une augmentation moyenne du revenu net lié au marché du travail. La seule exception à cette observation était les hommes titulaires d'un certificat d'apprenti, et ce, pour deux raisons. Premièrement, comme cela est indiqué ci-dessus, une grande partie de ces derniers ont vu leur revenu d'emploi diminuer (56,0 %), car ils occupaient généralement des emplois qui ne pouvaient pas être exercés à distance. Deuxièmement, le montant de l'augmentation des prestations parmi les personnes qui ont touché des prestations de remplacement du revenu accrues de 2019 à 2020 (+7 884 \$) était inférieur au montant des pertes du revenu d'emploi parmi les personnes dont le revenu d'emploi avait baissé (-17 800 \$) durant la même période.

Les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur ont connu des augmentations moyennes dans les deux types de revenus, et par conséquent, elles ont connu, en moyenne, des augmentations plus importantes du revenu net lié au marché du travail que les personnes ayant un niveau de scolarité plus faible. Cependant, dans la plupart des cas, les personnes qui ont reçu des augmentations des prestations de remplacement du revenu n'étaient pas les mêmes que celles qui ont bénéficié d'augmentations du revenu d'emploi. Moins de 10 % des titulaires d'un baccalauréat ont connu une augmentation des deux types de revenus (comparativement à, par exemple, 13,6 % des personnes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade), alors que 22,5 % d'entre eux ont connu une diminution de leur revenu d'emploi sans toutefois bénéficier d'une augmentation des prestations de remplacement du revenu.

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Le fait d'être titulaire d'un diplôme en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information était associé à de fortes augmentations du revenu d'emploi, tandis que les hommes détenant un certificat ou un diplôme dans les métiers ont connu les plus fortes baisses

La variation du revenu d'emploi de 2019 à 2020 variait aussi considérablement selon le principal domaine d'études. Les augmentations les plus importantes ont été observées chez les hommes (+7 900 \$; +9,4 %) et les femmes (+4 600 \$; +7,9 %) titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information. Les hommes ayant terminé des études postsecondaires inférieures au baccalauréat en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information ont également enregistré une augmentation de leur revenu d'emploi (+1 200 \$; +1,8 %), contrairement à la plupart des autres personnes à ce niveau d'étude. Le travail à distance pourrait avoir été plus réaliste, ce qui a fait en sorte que les pertes d'emploi étaient moins fréquentes et plus brèves pour les personnes qui travaillaient dans ces domaines. Dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, qui comprend l'industrie de la conception de systèmes informatiques et des services connexes, la capacité de télétravail était supérieure à 80 %¹² et l'emploi en janvier 2021 était supérieur au niveau observé avant la pandémie¹³.

À l'opposé, les hommes détenant un titre scolaire du niveau postsecondaire inférieur au baccalauréat en architecture, génie et métiers connexes ont connu les baisses de revenu d'emploi les plus importantes (exprimées en dollars) pour tout principal domaine d'études (-3 200 \$; -4,7 %). Au niveau inférieur au baccalauréat, ce domaine est souvent lié aux emplois dans les métiers. Près de 6 hommes sur 10 (59,1 %) titulaires d'un certificat d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat dans ce domaine qui travaillaient en 2020 ou en 2021 occupaient un emploi dans la catégorie professionnelle des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés. Cette catégorie professionnelle a connu une baisse de 6,9 % de l'emploi chez les hommes de 2019 à 2020, ce qui est supérieur à la baisse de 5,0 % observée chez les hommes occupant des emplois dans tous les secteurs¹⁴. Parmi les hommes âgés de 25 à 64 ans spécifiquement titulaires d'un certificat d'apprenti, une grande majorité (87,2 %) a étudié l'architecture, le génie et les métiers connexes¹⁵, de sorte que les pertes d'emplois dans les métiers peuvent également aider à expliquer les baisses de leur revenu d'emploi.

Les diminutions en pourcentage du revenu d'emploi chez les hommes détenant un certificat d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat étaient tout aussi importantes chez ceux dont le principal domaine d'études était dans les services personnels, de protection et de transport (-4,7 %; -2 900 \$), ou les arts visuels et d'interprétation et la technologie des communications (-4,7 %; -2 360 \$). Cependant, exprimées en dollars, elles se sont avérées plus petites parce que les gens dans ces domaines gagnent généralement des revenus moins élevés. Ces deux domaines ont également enregistré les plus fortes baisses en pourcentage et en dollars du revenu d'emploi chez les femmes titulaires d'un certificat d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, en baisse de 8,6 % (-2 800 \$) dans les services personnels, de protection et de transport, et en baisse de 6,5 % (-2 440 \$) dans les arts visuels et d'interprétation et la technologie des communications. Cela s'explique par le fait que la coiffure, les services culinaires comme les restaurants, et les arts d'interprétation — qui se caractérisent tous par un degré élevé de contacts en personne — ont été particulièrement touchés par la pandémie.

12. Statistique Canada (2021d).

13. Statistique Canada (2021c).

14. Enquête sur la population active, tableau 14-10-0416-01.

15. Recensement de 2021, tableau 98-10-0403-01.

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Les baisses du revenu d'emploi étaient plus importantes et plus généralisées dans l'ensemble des niveaux de scolarité en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador

Même si dans la plupart des provinces, les tendances en matière de variation du revenu d'emploi selon le niveau de scolarité étaient semblables à la tendance nationale, il y a eu quelques exceptions, particulièrement en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador. Des analyses antérieures du Recensement de 2021 ont révélé qu'[il s'agissait des deux seules provinces où le revenu médian des ménages avait diminué de 2015 à 2020, en raison non seulement de la pandémie, mais aussi sous l'effet de la baisse des prix du pétrole au cours de cette période](#). Les deux provinces sont d'importants producteurs de pétrole et les prix du pétrole ont diminué pour s'établir à des creux record en 2020 en raison des mesures de restrictions des voyages et des transports à l'échelle nationale et mondiale liées à la pandémie¹⁶.

De 2019 à 2020, en Alberta, le revenu d'emploi moyen des personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a diminué de 2 100 \$ (-2,1 %) chez les hommes et de 900 \$ (-1,4 %) chez les femmes, et à Terre-Neuve-et-Labrador, il a baissé de 900 \$ (-1,0 %) chez les hommes et de 800 \$ (-1,2 %) chez les femmes. Ces baisses viennent contraster les hausses observées à l'échelle nationale et dans toutes les autres provinces pour les personnes ayant ce niveau de scolarité. En Alberta, les hommes ont connu des baisses du revenu d'emploi, et ce, à tous les niveaux de scolarité, y compris ceux titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. Ces baisses ont été généralisées dans la plupart des domaines d'études. Ces baisses étaient probablement liées aux difficultés économiques observées à l'échelle de la province et en raison des répercussions de la pandémie sur le secteur pétrolier. À Terre-Neuve-et-Labrador, cependant, la baisse du revenu d'emploi des titulaires d'un baccalauréat était principalement attribuable aux fortes baisses du revenu d'emploi (plus de 10 000 \$, et de 15 % à 17 %, tant chez les femmes que chez les hommes) chez les titulaires d'un diplôme en éducation, les enseignants aux niveaux primaire et secondaire de cette province ayant subi d'importantes baisses de revenus. Ces baisses n'étaient pas attribuables aux périodes d'absence du travail, car elles ont été observées chez les titulaires d'un grade en éducation qui ont travaillé toute l'année en 2020.

De plus, les baisses du revenu d'emploi chez les hommes détenant un certificat d'apprenti dans ces deux provinces étaient plus importantes que celles observées dans l'ensemble du Canada. Cela explique probablement les baisses importantes du revenu d'emploi chez les hommes détenant un certificat d'apprenti à l'échelle nationale : l'Alberta représentait 11,7 % de la population canadienne âgée de 25 à 64 ans, mais elle représentait 19,9 % des hommes titulaires d'un certificat d'apprenti dans ce groupe d'âge. Même si les hommes détenant un certificat d'apprenti ont connu des baisses moyennes du revenu d'emploi de 4 100 \$ (-5,9 %) à l'échelle nationale, ces baisses étaient plus importantes à Terre-Neuve-et-Labrador (-10 000 \$; -13,8 %) et en Alberta (-7 300 \$; -8,5 %).

De plus, les transferts du gouvernement fédéral sous forme de prestations de remplacement du revenu (comme la PCU) n'ont pas autant compensé les pertes de revenu d'emploi subies dans ces deux provinces que dans les autres provinces. En effet, dans la plupart des niveaux de scolarité inférieurs au baccalauréat, les hommes en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador ont tout de même connu des pertes de revenu, même en tenant compte de ces prestations (c.-à-d. qu'ils ont connu des baisses de leur revenu net lié au marché du travail). Dans l'ensemble du Canada, c'était seulement le cas chez les hommes titulaires d'un certificat d'apprenti. Pour l'Alberta en particulier, cela s'explique en partie par le fait que la principale prestation de remplacement du revenu (la PCU) s'établissait à un taux fixe (2 000 \$ par mois), et que les rémunérations avant la pandémie à tous les niveaux de scolarité étaient plus élevées en Alberta que dans l'ensemble du Canada.

16. Meier, Batubenga et Garda (2021).

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Les baisses de revenu étaient plus répandues chez les hommes vivant à l'extérieur des centres urbains, mais il n'en était pas de même chez les femmes

Les situations variaient également quelque peu entre les hommes vivant dans les grands centres urbains (régions métropolitaines de recensement), dans les petits centres urbains (agglomérations de recensement) et à l'extérieur des centres urbains. Les variations du revenu selon le niveau de scolarité pour les hommes dans les grands centres urbains et pour les femmes dans les trois catégories géographiques étaient semblables à celles de l'ensemble de la population au Canada. Cependant, à l'extérieur des centres urbains, les hommes titulaires d'un baccalauréat ou d'un doctorat acquis ont connu une baisse du revenu d'emploi moyen. De plus, outre la baisse du revenu lié au marché du travail observée chez les hommes titulaires d'un certificat d'apprenti, les hommes vivant à l'extérieur des centres urbains et titulaires d'un certificat ou d'un diplôme collégial, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ou d'un doctorat acquis ont également vu baisser leur revenu lié au marché du travail. Ces résultats pourraient indiquer que les personnes vivant à l'extérieur des centres urbains avaient moins de choix quant au travail à distance.

Conclusion

Les analyses de cet article appuient et étoffent les résultats précédents selon lesquels les personnes ayant des niveaux de scolarité plus faibles étaient plus susceptibles de perdre leur emploi et leur revenu d'emploi pendant la pandémie de COVID-19. En moyenne, les personnes ayant un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat ont touché un revenu d'emploi moins élevé en 2020 qu'en 2019, tandis que celles qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur ont vu leur revenu d'emploi augmenter. Cependant, les prestations gouvernementales comme la PCU ont compensé les baisses de revenu d'emploi pour tous les groupes, à l'exception des hommes détenant un certificat d'apprenti.

Renseignements supplémentaires

Des analyses supplémentaires sur les variations du revenu pendant la pandémie de COVID-19 se trouvent dans l'article de la série *Recensement en bref* « [La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020](#) » et dans le communiqué du *Quotidien* « [Les prestations reçues durant la pandémie amortissent les pertes des travailleurs à faible revenu et rétrécissent l'inégalité du revenu – le revenu après impôt grimpe dans tout le Canada sauf en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador](#) ».

Des renseignements supplémentaires sur la variation du revenu de 2019 à 2020 par rapport aux caractéristiques liées à la scolarité sont accessibles dans les [tableaux de données](#).

Les [produits de référence](#) sont conçus pour aider les utilisateurs à tirer le maximum des données du Recensement de 2021. Ils comprennent le [Guide de référence sur la scolarité](#), le [Guide de référence sur le revenu](#), le [Guide du Recensement de la population](#), le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#) et les [questionnaires du Recensement de la population de 2021](#).

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse proviennent du Recensement de la population de 2021. Des informations additionnelles sur le recensement se trouvent dans le *Guide du Recensement de la population, 2021*, n° 98-304-X2021001 au catalogue.

Tous les renseignements sur la qualité et la comparabilité des données du recensement sur la scolarité se trouvent dans le *Guide de référence sur la scolarité, Recensement de la population, 2021*, n° 98-500-X2021013 au catalogue.

Méthodes

La population cible de cette étude est composée des personnes âgées de 25 à 64 ans qui vivaient dans des ménages privés et qui touchaient un revenu d'emploi non nul en 2019 ou en 2020.

Les chiffres sur le revenu de 2019 sont ajustés pour tenir compte de l'inflation et sont exprimés en dollars constants de 2020.

Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable du genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Dans le texte, sauf indication contraire, la catégorie « hommes » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires, alors que la catégorie « femmes » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires. Pour obtenir plus de renseignements sur le concept de genre, consultez [Comblers les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du Recensement de 2021](#).

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2021, on applique aux données une méthode qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, peut ne pas correspondre à 100 %.

Définitions

Revenu d'emploi : Correspond à tous les revenus perçus sous forme de salaires, de traitements et de commissions provenant d'un emploi rémunéré et au revenu net provenant d'un travail autonome lié à l'exploitation d'une entreprise agricole ou non agricole non constituée en société ou d'une profession libérale au cours de la période de référence.

Prestations de remplacement du revenu : Correspondent à l'assurance-emploi en 2019 et en 2020 ainsi qu'aux prestations liées à la COVID-19 suivantes du gouvernement fédéral : la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique.

Variation du revenu selon les différents niveaux de scolarité au cours de la première année de la pandémie de COVID-19

Revenu net lié au marché du travail : Désigne le revenu d'emploi plus les prestations de remplacement du revenu.

Baccalauréat ou grade supérieur : Comprend les baccalauréats, les maîtrises et les doctorats; les diplômes en médecine, en médecine dentaire, en optométrie et en médecine vétérinaire ainsi que les certificats et diplômes universitaires qui ont un baccalauréat comme condition préalable.

Bibliographie

Frenette, Marc, et Morissette, René. 2021. « La sécurité d'emploi à l'ère de l'intelligence artificielle et des pandémies potentielles », *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n° 6. Juin, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

Meier, Rebecca, Batubenga, Tshibangu et Garda, Daanish. 2021. « Indice des prix des produits industriels : revue annuelle 2020 », *Série analytique des prix*, février, produit n° 62F0014M au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2017. « La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires », *Recensement en bref*, novembre, produit n° 98-200-X2016023 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2020a. « [Enquête sur la population active, avril 2020](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200508/dq200508a-fra.htm) » *Le Quotidien*, avril, disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200508/dq200508a-fra.htm>.

Statistique Canada. 2020b. « [Enquête sur la population active, décembre 2020](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210108/dq210108a-fra.htm) », *Le Quotidien*, décembre, disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210108/dq210108a-fra.htm>.

Statistique Canada. 2021a. *La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après un an*, mars, produit n° 11-631-X au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2021b. *La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après un an*, décembre, produit n° 11-631-X au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2021c. « [Enquête sur la population active, janvier 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210205/dq210205a-fra.htm) », *Le Quotidien*, janvier, disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210205/dq210205a-fra.htm>.

Statistique Canada. 2021d. « [Travailler à domicile pendant la pandémie de COVID-19 : avril 2020 à juin 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210804/dq210804b-fra.htm) », *Le Quotidien*, août, disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210804/dq210804b-fra.htm>.

Statistique Canada. 2022. « [Les prestations reçues durant la pandémie amortissent les pertes des travailleurs à faible revenu et rétrécissent l'inégalité du revenu — le revenu après impôt grimpe dans tout le Canada sauf en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713d-fra.htm) », *Le Quotidien*, juillet, disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713d-fra.htm>.